

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



14230257

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

DE LIEGE
DIVISION NAMUR

17 DEC. 2014

le

Pr. Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0451.650.311

Dénomination

(en entier) : **COLLOT SERVICES**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : N4, Chaussée de Marche, 730 B- 5100 NANINNE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Divers

Extrait du procès-verbal de la réunion des gérants du 3 décembre 2014

1. Confirmation quant à la forme juridique de la société

Le gérant, pour autant que besoin, confirme que la forme juridique de la société est bien une société privée à responsabilité limitée.

Il décide de faire publier la présente confirmation en vue de lever la confusion pouvant naître de la mention "société anonyme" figurant erronément sur le site du Moniteur Belge au regard des trois dernières publications dont celle de la nomination de Philippe Grégoire en tant que gérant et fondé de pouvoirs.

2. Procuration à BDO pour l'accomplissement des formalités de publication

Pouvoirs sont donnés à Monsieur Michel COMBLIN et Mesdames Christine WAREGNE et Anne-Charlotte LELIEVRE, chacun agissant seul, avec pouvoir de substitution, aux fins d'accomplir toutes formalités en vue de la publication des décisions susmentionnées auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises et du Moniteur Belge. Dans les limites de leur mandat, les mandataires ont le pouvoir de rédiger, compléter, signer et envoyer, au nom et pour le compte de la Société tous les documents et formulaires nécessaires ou utiles aux fins décrites ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Michel Comblin,
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2014 - Annexes du Moniteur belge